

La RSE à la lumière de la Loi PACTE et de la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), nouvelle réglementation européenne en matière de publication d'informations sociales, environnementales et de gouvernance (ESG)

19 juin ou 14 novembre 2024

PRE REQUIS : toutes personnes travaillant dans l'univers de la santé

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Mieux appréhender les enjeux de la loi PACTE, RSE, raison d'être, société à mission
Connaître les principaux fondements de la RSE
Connaître les principales exigences de la CSRD et comment s'y préparer
S'approprier les enjeux RSE du secteur pharmaceutique, connaître les défis clés à relever et les actions sectorielles engagées
S'approprier une méthode d'analyse des actions menées dans son entreprise et répondre au 1er étage de la loi PACTE
Quels modèles économiques au 21^{esi}ècle ? exemple d'entreprises pionnières

PROGRAMME

9h00-9h30 : Accueil et présentation de l'intervenant et des participants

Tour de table & réflexion sur la manière dont la loi PACTE, la RSE sont appréhendées dans l'entreprise des participants

9h30-10h45 : De la RSE à la promulgation de la loi PACTE et de la CSRD, quels enjeux pour l'industrie pharmaceutique ?

Retour sur les fondamentaux : une approche historique pour comprendre comment la RSE s'est développée dans les entreprises et pourquoi la loi PACTE et la CSRD ont-elles été promulguées ? Quel impact dans le secteur pharmaceutique ? Quelles actions engagées ?

Pause

11h15- 12h30 Atelier : quels enjeux de RSE pour votre entreprise ?

Identifier et qualifier les défis RSE à prendre en compte suite aux modifications de l'article 1833 au regard des standards et normes en matière de développement durable (ODD, ISO 26000) et des exigences des European Sustainability Reporting Standards (ESRS) de la CSRD

Déjeuner

14h00 -15h15 Atelier : S'approprier une méthode pour poser un diagnostic des pratiques RSE dans son entreprise

Entrez dans la peau d'un auditeur interne

15h15-16h00 : Comment définir la feuille de route stratégique RSE de son entreprise ?

Les fondements de l'analyse de double matérialité (au sens de la CSRD)

Pause

16h30-17h00 Session interactive

Quelles difficultés rencontrées dans les entreprises dans la mise en œuvre de la RSE - Partage et analyse des tactiques déployées pour y répondre.

17h00-17h30 Conclusion et ouverture : Les points clés à retenir ; Quels modèles économiques au 21^{esi}ècle pour répondre aux défis contemporains ? Quiz de validation de la formation

Date(s), durée, lieu : 19 juin ou 14 novembre 2024 (9h00 à 12h30 et 14h00 à 17h00 soit 6h30) en présentiel

Tarif : 1400 € HT/personne soit 1 680 € TTC - Réduction possible à partir de 3 inscrits de la même société dans la même session

Modalités d'accès : bulletin d'inscription sur demande (eberrebi@pharmaceutiques.com)

PR EDITIONS

Tour D2 – 17 bis, Place des Reflets
TSA 64567 . 92400 Courbevoie
+33 (0)1 73 20 50 15 - eberrebi@pharmaceutiques.com
www.pharmaceutiques.com
FOR 006 V4

RCS Nanterre B 389 273 962

SIRET : 389 273 962 000 65 00065

TVA intra FR01389273962

Numéro d'activité Prestataire de formation : 11 92 20869 92

FP RSE à la lumière de la Loi PASTE ind1 le 24 avril 2024

Public : Toute personne intéressée, impliquée dans le projet stratégique RSE de son entreprise

Accessibilité : pour les personnes en situation de handicap, nous contacter

Encadrement : Emmanuelle Berrebi, Responsable pédagogique +33 (0)1 73 20 50 15 eberrebi@pharmaceutiques.com.
Réfèrent handicap : Hubert Blondeau

Sera animée par : **Nathalie GIMENES** docteure en sciences de gestion, conférencière, essayiste, consultante experte en stratégie et gouvernance d'entreprise (RSE, raison être, société à mission), responsable pédagogique de formations pour cadres dirigeants et décideurs au sein de MINES Paris-PSL Executive Education, experte auprès de BPI France et enseignante vacataire à l'Université Paris Dauphine.

Méthode pédagogique & modalités d'évaluation : Pédagogie interactive

Exposés et exercices en sous-groupe, les études de cas peuvent être construites à partir des informations transmises par les participants.

Tout au long de la formation des questions sont posées à l'ensemble des participants pour mesurer le niveau d'acquisition.

Remise d'un support au participant.

Evaluation sommative au travers d'un questionnaire tout au long de la formation

Evaluation de la formation par un quiz pour mesurer l'atteinte des objectifs

Evaluation à chaud sur le niveau de satisfaction par questionnaire

Evaluation à froid à la suite de la certification (entretien mail ou téléphone)
